

N^o 265 Rio de Janeiro le 3 fevrier 1823.
A. S. Ex^{te} Monseigneur le Vicomte de Montmorency,
Ministre des affaires étrangères.

Monseigneur

C'est avec une bien vive satisfaction que j'ai l'honneur d'annoncer V. Ex^{te} que, malgré les dévances publiques que fait le gouvernement Brésilien pour se procurer des Matelots, et toutes les menées secrètes dont il se sert afin de débancher les Equipages des bâtimens étrangers qui sont mouillés dans ses Ports, j'ai à me féliciter d'avoir pu jusqu'à ce moment soutenir nos Marins aux terribles résultats d'un pareil système, d'après lequel dans le fait des bâtimens, au lieu de trouver dans ces Ports une franche hospitalité, y rencontrent un véritable ennemi.

Je n'ai qu'à me louer de tout le tapage que je fis dès le commencement de cette affaire de quaterie au mouillage, et de la vivacité avec laquelle j'en suis constamment expliqué sur ce chapitre: cela a produit deux avantages précieux: c'est que les Français qui se maintenaient de déserteurs sont retenus par la crainte, et que les Capitaines Brésiliens chargés de former leurs Equipages, se sentent moins bien disposés à recevoir les Français qui se présentent, à cause de toutes les tracasseries que j'ai suscitées au corsaire David Juvet dès le moment où le Gouvernement lui confia le commandement de la frigate União, car j'ai insisté tellement avec mes réclamations, avec des revues et des inspections à son bord, qu'il a déclaré lui-même à plusieurs reprises qu'il ne voulait point admettre de Français: c'est apparemment encore pour éviter ces désagrémens que M^r. Taylor, 1^{er} Lieutenant de la frigate de S. M. Britannique La Doris, qui est entré au service de l'Empereur du Brésil, est venu me trouver et m'a dit — Je sais, M^{onsieur}, que vous prenez un mauvais parti qu'on

198

européens des Nations Françaises et notamment des
"directeurs; je vous donne ma parole d'honneur que
"je ne prendrai sur ma tête aucun directeur fran-
"çais et je vous prie, dans le cas où vous auriez quel-
"ques réclamations à faire de ne point vous adresser
"aux autorités s'écriant moi deux lignes et je vous ré-
"siste ma parole que je vous satisfais complètement.

Un matelot français qui, à l'échelle de St Catherine
est venu en cette capitale dans le mois de novembre et
après avoir reçu l'abord de la corvette Marie de Gloria,
les 30 piastres qu'on donne à tous ceux qui s'engagent
volontairement il a encore déserté et s'est présenté l'abord
de la goélette du Roi, La Lyonnaise, en vous pré-
venant qu'il avait, sur la Marie de Gloria, un
de ses camarades, nommé Louis Bandin, qui s'é-
tait également déserté de la Coquille: j'ai dis-
tinctement réclamé au Ministre de la Marine
la remise de ce matelot, et il m'a demandé quelques
jours pour prendre des informations: voyant qu'il
ne se pressait pas de me répondre, je me suis rendu
chez lui le 12 janvier avec M. Lurmel et M. Gautier,
Capitaine de Frigate commandant la Soligence, et
je lui ai renouvelé ma demande au sujet de ce
déserteur; il a répondu par une longue dissertation
dans laquelle il a exagéré politiquement les prières que
faisait Louis Bandin après de n'être point livré
l'abord d'un de nos bâtiments de guerre, et, sans le
déclarer ouvertement, S. Ex. a donné à entendre
qu'il serait l'oblige d'une manière très particu-
lière que de ne point résister sur la remise de ce
déserteur: je me suis hâté de répliquer que S. Ex. s'é-
tait Capitaine de Vaisseau et avait commandé de
bâtiments avant d'être Ministre, qu'il devait donc
connaître les devoirs d'un commandant et les régle-
ments imposés aux Consuls, que je ne pouvais he-

lancer à les faire éciuler littéralement, et que je
 priais V. Ex.^{ce} de réfléchir un moment sur les sui-
 tes qui pourraient avoir la moindre dérivation de ces
 principes, de la part d'un consul, au milieu de ce
 qui se passait à Rio de Janeiro. Le Ministre a prié
 alors un tém suppliant et a demandé comme une
 grâce spéciale de me remettre Louis Bauduin qui a
 la mille du départ de la Division Brésilienne et
 il a donné sa parole d'honneur qu'il le ferait en-
 durer en ce jour abord de la frigate l'Estrel; il a
 de plus intercedé pour que ce Ministre ne fut point
 puni.

Il était impossible, comme je me, de refuser ce
 délai à une parole d'honneur donnée et renouvelée
 solennellement par un Ministre d'Etat, en présence
 ce de deux Commandants et d'un Consul; il était
 difficile d'obtenir d'une manière plus authentique
 un témoignage aussi éclatant en faveur du prin-
 cipe conservateur que je dois soutenir; et je me suis
 empressé de répondre poliment à ce Ministre.

Cependant la Division Brésilienne a mis à
 la voile le 28 Janvier et ne voyant pas paraître le
 Ministre, Louis Bauduin, j'ai été de nouveau
 avec M.^r Grimal chez ce Ministre que nous n'avons
 point trouvé et V. Ex.^{ce} sera sans doute bien étonné
 d'apprendre, par la lettre ci-jointe de ce même
 Ministre, accompagné du rapport du Commandant
 de la Mania da Fôra que le dit Matlot Français avait
 dérobé de cette corvette.

Je ne puis croire sans de preuves bien authen-
 tiques que le Ministre ait voulu soustraire Louis
Bauduin à mes réquisitions; je ne puis m'ima-
 giner qu'il ait employé sa parole d'honneur com-
 me un inviolable subterfuge, l'ayant donné aussi pu-
 bliquement. j'ai cependant trouvé tout cela si étran-
 ge que j'ai cru ne point devoir répondre, à ce

ministre et je ne suis content d'en parler avec
ouventement comme d'une réunion de circonstan-
ces désagréables et sans exemple.

Malin